

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE INTERCOMMUNAL

N° 005/11/2015

EXERCICE 2015

Tarification des Services Périscolaires
pour l'exercice 2016 (à compter du 01/01/2016)

Membres en exercice :	28
Présents :	05
Suf. Exprimés :	10
Votes pour :	10
Votes contre :	00
Abstentions :	00

L'an deux mil quinze, le vingt-cinq novembre, à 18h30, le Comité Intercommunal du SITS de Chârost – St Florent, **légalement re-convoqué en session ordinaire suite à l'absence du quorum lors de la réunion du 20 novembre 2015**, en la salle des délibérations de la Mairie de St Florent sur Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

Secrétaire de séance : M. TABARD

Date de convocation : 21 novembre 2015

Etaient présents :

Mmes SENUT et TRAMUNT de Plou - Mme MIGNARD de St Caprais - M. TABARD de St Florent/Cher - Mme LOZACH-SIRET de Villeneuve/Cher.

Etaient excusés :

Mmes DLUS et PETIT de Chârost - Mme PAZOS-MONVOISIN et Mme PIROT de Civray - M. PRIEUX et Mme RAMOS de Lunery - M. MATHET de St Ambroix - Mme SANTOSUOSSO de St Caprais - Mme BOUCHER de St Florent/Cher - M. DUPARQUET de Sainte Lunaise - Mme TORNY de Saugy - Mme GAILLARD de Villeneuve/Cher.

Etaient absents :

M. BATAILLER et M. FAINEANT de Corquoy - Mme FOSSE et M. MALIN de Lapan - Mme AOUDAR et M. FOUGERON de Poisieux - Mmes HEZELOT et TERRADE de Primelles - M. LALOEUF de St Ambroix - Mme JOCHYMS de Ste Lunaise - M. MONTCHARMONT de Saugy.

Ont donné « Pouvoir » :

Mme PETIT à Mme TRAMUNT - M. PRIEUX à M. TABARD - M. DUPARQUET à Mme LOZACH-SIRET - Mme SANTOSUOSSO à Mme MIGNARD - M. MATHET à Mme SENUT.

Après avoir étudié le Rapport d'Activité de la Régie Directe pour l'année scolaire 2014/2015, établi par sa Présidente,

Après en avoir délibéré,

LE COMITE INTERCOMMUNAL

- approuve à l'unanimité des membres présents le rapport ainsi que les résultats chiffrés.
- sur la base du coûtant réel, fixe comme suit, le tarif des services qui sera appliqué pour l'exercice 2016 (effet à compter du 01/01/2016) :
 - o facturation binôme = temps de service+distance parcourue
 - o ou « forfait cantonal » pour les activités d'éducation

Services à la demande et Services Périscolaires St Florent intra-muros :

Coût de l'heure (CH)	25,10 €
Coût du kilomètre (CK)	1,35 €
« Forfait Cantonal » pour C ^{ne} adhérente au SIRS19 (1,36h+35km)	81,39 €
« Forfait Cantonal » pour C ^{ne} /D ^{deur} hors Périmètre SIRS19 (1,36h+35km)	86,27 €
Majoration sur CH et CK pour C ^{ne} /D ^{deur} hors Périmètre SIRS19	+6 %
Indemnité de Panier (pour journée continue)	15,25 €

- charge sa Présidente de préparer et signer tous les documents nécessaires avec les Collectivités ou Etablissements Publics souhaitant le concours du Syndicat.

Saint Florent/Cher, le 26 Novembre 2015

Au registre sont les signatures

C. LOZACH-SIRET
Présidente du SITS

Rendue exécutoire

Transmise en Préfecture le :

Publiée le :

La Présidente du SITS,